

2004

## Les spiritaines en Haïti : une vigoureuse fondation en deux temps (1976-2004)

Paul Girolet

Follow this and additional works at: <https://dsc.duq.edu/memoire-spiritaine>



Part of the [Catholic Studies Commons](#)

---

### Recommended Citation

Girolet, P. (2004). Les spiritaines en Haïti : une vigoureuse fondation en deux temps (1976-2004). *Mémoire Spiritaine*, 19 (19). Retrieved from <https://dsc.duq.edu/memoire-spiritaine/vol19/iss19/11>

This Article is brought to you for free and open access by the Spiritan Collection at Duquesne Scholarship Collection. It has been accepted for inclusion in *Mémoire Spiritaine* by an authorized editor of Duquesne Scholarship Collection.

## **Les spiritaines en Haïti : une histoire en deux temps Une vigoureuse fondation, des épreuves, une renaissance (1976-2004)**

*Sœur Paul Girolet \**

Deux appels sont à l'origine de la présence des Sœurs du Saint-Esprit en Haïti, deux appels qui vont converger. Au cours des années 1970-1976, une communauté spiritaine composée de trois Sœurs est établie à Strasbourg. Parmi elles, Sœur Paulette Deschamps <sup>1</sup>, travaille comme assistante sociale. Un prêtre haïtien qui préparait un doctorat à Strasbourg également, le père François Gayot <sup>2</sup>, ancien provincial des Montfortains, a l'occasion de visiter la communauté. Il sensibilise les Sœurs à la situation de son pays et parle des projets d'animation rurale qui commencent à se mettre en place dans le nord de l'île. C'était en 1973.

---

\* Arrivée au Cameroun en 1946, la Sœur Paul Girolet y fut supérieure de la congrégation des Filles de Marie (Yaoundé), de 1955 à 1962. Elle a ensuite, pendant trois ans, été supérieure principale des spiritaines du Cameroun. De 1965 à 1971, en France, elle fut assistante générale de sa congrégation. Après un nouveau séjour au Cameroun, elle réside en France depuis 1978.

1. Sœur Paulette Deschamps a passé cinq années en Centrafrique, treize en Haïti et quatre en Allemagne. Responsable du District de France de 1996 à 2002, elle travaille actuellement au Sénégal.

2. François Gayot, né le 17 juillet 1924 à Port-de-Paix ; prêtre le 7 février 1954 ; nommé évêque de Cap-Haïtien, le 11 novembre 1974.

De retour au pays l'année suivante, le père Gayot est nommé évêque de Cap-Haïtien et sacré le 2 février 1975. Il écrit à Sœur Paulette pour lui proposer de venir dans son diocèse où elle participerait à la mise en route d'une « Caritas diocésaine <sup>3</sup> ». Le projet est discuté par l'ensemble des responsables régionales spiritaines réunies en conseil et l'accord est donné.

### Une piste s'ouvre à Cap-Haïtien

Sœur Paulette part pour Haïti le 5 mars 1976. Accueillie par Mgr Gayot, elle habite avec une autre religieuse dans une petite maison appartenant à l'évêché. Elle commence sa mission à l'intérieur d'une équipe nommée par l'évêque, une équipe comprenant : prêtre, religieuses et laïcs. Elle s'organise peu à peu. Écoutons-la nous décrire l'action qu'elle s'efforce de mener :

*L'éducation des enfants dans les écoles presbytérales :* « Il faut savoir qu'en ce pays, la scolarisation est payante, sauf dans les établissements nationaux. Dans les écoles du nord de l'île, on compte 120 écoles fondées par les curés des paroisses. Elles regroupent environ 12 000 enfants. Toutes ces écoles sont pratiquement situées dans les milieux ruraux, très éloignés des centres. Nous cherchons surtout à former instituteurs et institutrices pour hausser leur niveau. Par ailleurs, nous étudions la question d'un programme plus adapté aux besoins de la communauté locale. »

*La promotion féminine :* « Nous assurons la coordination des activités dans 33 centres sur le diocèse et tenons régulièrement des sessions de formation pour les monitrices. Beaucoup reste encore à faire notamment avec les femmes mariées. »

*La pastorale familiale :* « La réalité familiale n'est pas simple : beaucoup d'enfants sans père, des familles désunies ou disloquées par le chômage, le manque de terre ou le départ d'un parent à l'étranger « pour chercher la vie ». Tout cela représente une grande souffrance pour les familles. Quelques couples acceptent de partager leur expérience. Nous trouvons chez les gens une très grande soif de mieux vivre leur amour et de mieux remplir leur rôle de parents chrétiens. »

En 1984, Sœur Paulette rejoindra la communauté de Milot dont nous parlerons plus loin.

---

3. Caritas diocésaine : organisme catholique d'action charitable et sociale dépendant de l'Evêque du lieu.



Départ en tournée apostolique. Au milieu, Sr Laly ; à droite, Sr Lucilina.



Sœur Geneviève MIRLAND à la rivière.  
(Arch. photos Sœurs spiritaines)

## Vivre au milieu du peuple : Balan

En Martinique, Sœur Anna Gottar exerce comme infirmière dans un dispensaire appartenant à la ville de Fort-de-France et situé en pleine cité. Un jour, dans une revue, elle découvre la situation du peuple haïtien : elle souhaite répondre à un appel vivement ressenti en faveur des pauvres. Elle voudrait planter sa tente en milieu rural là où il n'y a pas encore de prêtre résident et partager la vie des paysans tout en répondant aux demandes venues de diverses communautés humaines. En juillet 1976, elle participe à un stage « Foi et développement » à Madian, dans le diocèse de Cayes en Haïti. Elle passe ensuite un mois à Cap-Haïtien, ce qui lui fournit l'occasion de dialoguer avec Mgr Gayot. Celui-ci désire avoir des religieuses qui ne soient pas prisonnières de leurs œuvres, des religieuses qui apportent au diocèse un souffle missionnaire.

Avant de retourner en Martinique, Sœur Anna élabore un projet « *La vi nan mitan mas pèp la* » (*la vie au milieu du peuple*). Elle le présente à Monseigneur qui l'approuve et dit « *Je vous verrais bien à Balan* ». Balan est à 18 kilomètres de Cap-Haïtien, en pleine campagne. Le conseil général des spiritaines donne le feu vert et la supérieure des communautés de Martinique accepte d'assumer la responsabilité de cette nouvelle fondation.

Sœur Anna arrive en Haïti le 26 août 1977. Sœur Marie-Louise Travailleur, spiritaine martiniquaise et aide-soignante, la rejoint fin octobre et effectue, elle aussi, un premier stage à Madian. Puis toutes deux se retrouvent à l'évêché du Cap-Haïtien en attendant la rénovation du presbytère inoccupé de Balan où l'évêque veut les installer puisqu'il n'y a pas de prêtre résident. Une salle polyvalente est ajoutée pour les diverses activités.

Le 26 février 1978, sous des trombes d'eau, Mgr Gayot présente les deux Sœurs à la paroisse. Aux chrétiens rassemblés, il explique la différence existant entre un ministère sacerdotal et celui qu'exerceront les religieuses. À ces dernières, il remet solennellement le livre de la parole de Dieu. « *Les gens nous accueillent à bras ouverts, tout en étant sceptiques... Nous étions si petites !* »

Les deux missionnaires commencent par visiter les quartiers et les familles, dans la campagne, au bord de la mer, et sur le morne (montagne) appelé « *Port-Français* ». La population, très disséminée, compte environ 7 000 à 8 000 habitants. Un seul chemin de terre relie Balan à la route nationale ; il est praticable en saison sèche. Quelques camionnettes assurent le transport public et s'arrêtent à la ravine, car il n'y a pas de pont. Il reste encore un bon kilomètre à franchir pour arriver chez les Sœurs.

Les gens sont accueillants... sur fond de méfiance : il faut du temps pour se connaître ! À chaque détour du sentier — et il y en a ! — un « tonton-macoute » apparaît, chargé de surveiller la zone et surtout les étrangers ! La

paroisse n'a pas très bonne réputation : à cause de la forte présence du vaudou <sup>4</sup>. La nuit, à l'approche des principales fêtes liturgiques, le tambour bat jusqu'à cinq heures du matin !

Dans le cadre du Synode, les Sœurs vont s'investir dans la formation et le développement des C.E.B. (communautés ecclésiales de base). Très vite, dans les quartiers, quelques familles proches les unes des autres se réunissent chaque semaine autour de la Parole de Dieu pour l'approfondir et la confronter aux multiples situations de leur vie. Une grande solidarité s'organise dans les C.E.B. Ces rencontres sont aussi des moments intenses d'échanges sur la dictature que vit le pays et la conscientisation provoque chez beaucoup de courageuses prises de position suivies d'engagements.

Les Sœurs ouvrent le dispensaire et accueillent les malades deux matinées par semaine. Elles rassemblent les enfants et préparent l'assemblée dominicale. Après quelques années de formation, les célébrations de la Parole ou de l'Eucharistie sont très belles. Un prêtre vient de temps en temps le dimanche mais les Spiritaines assurent les baptêmes, la catéchèse et la préparation aux sacrements.

La majorité de la population est analphabète. En 1983, les Sœurs commencent l'alphabétisation avec des enfants non scolarisés. Pour s'y préparer, elles suivent d'abord une session présentant une méthode très simple, adaptée aux paysans. Avec le concours des enfants, elles montent, dans le jardin du presbytère, plusieurs « kay payi » (cases pays) : quelques poteaux, des bois tressés, les murs enduits de boue mêlée à la paille, le sol en terre battue et le toit en tôles. Plus de 150 enfants viendront régulièrement et profiteront de ce temps de conscientisation-alphabétisation qui les préparera à la vie. Les premiers participants deviendront des moniteurs. À travers leurs activités, les Sœurs ont toujours le souci de former des collaborateurs tant au niveau de la pastorale que du développement. Toute une génération grandit et prend ses responsabilités.

De 1978 à 1989, la communauté reste composée de deux Sœurs qui jouissent maintenant de la confiance de toute la population. Mais comment vivent-elles financièrement ? Elles ne touchent aucun salaire. Ce sont les amis, les bienfaiteurs qui, par leurs dons, permettent la réalisation de cette belle expérience. Il faut préciser que la vie était simple à Balan et parfois même à la frontière de la pauvreté.

---

4. Vaudou : le vaudou haïtien est né dans l'ancien royaume du Dahomey. Il désigne croyances et rites africains introduits en Haïti par les esclaves.

## Milot : une communauté qui durera peu

En 1984, un projet, resté longtemps en attente, se réalise : une deuxième communauté s'ouvre à Milot. Le but de cette fondation est de permettre à Sœur Paulette Deschamps de vivre en communauté et de favoriser les échanges avec les Sœurs de Balan. À 18 kilomètres au sud-est de Cap-Haïtien, Milot est une petite ville de 25 000 habitants y compris les quartiers voisins. C'est une population rurale et pauvre humainement et spirituellement. Le prêtre est seul. Les Frères du Sacré-Cœur ont là tout un complexe : école professionnelle, ateliers, école normale, plus une petite maison disponible. Bonne affaire pour les spiritaines qui cherchent un logement et ne sont pas riches ! Moyennant quelques cours à l'école normale, un toit va leur être assuré.

La communauté est internationale, composée de quatre Sœurs. Deux sont françaises dont Geneviève Mirland, responsable des Antilles ; une est hollandaise et l'autre capverdienne. Dès leur arrivée, les spiritaines ont la chance de participer à une session d'inculturation de quatre semaines : session intensive de créole<sup>5</sup>, connaissance de l'histoire, initiation à la culture haïtienne, problèmes sociaux, familiaux, économiques, histoire de l'Église en Haïti et situation actuelle. À travers ce qui n'est qu'une année d'adaptation, les Sœurs participent déjà à l'œuvre de promotion et d'évangélisation de l'Église locale avec ses deux priorités : les communautés de base (elles n'existent pas encore à Milot) et l'alphabétisation (priorité commune aux sept diocèses d'Haïti).

En 1989, des difficultés éclatent à Milot. Elles débute par la contestation de groupes de paysans « sans terre » qui n'ont pas accepté la modalité d'achat de terres par les Frères. L'armée intervient en faveur de ces derniers. C'est gâté ! Le soir, le curé de la paroisse vient proposer aux Sœurs de dormir dans le bourg, ce qu'elles acceptent car le campus est déjà encerclé... Solution provisoire : des décisions plus radicales s'imposeront bientôt. La détérioration du climat, plusieurs changements de Sœurs — notamment la nomination de Sœur Paulette pour l'Allemagne —, suscitent une réflexion qui amènera la fermeture de cette seconde communauté le 14 mai.

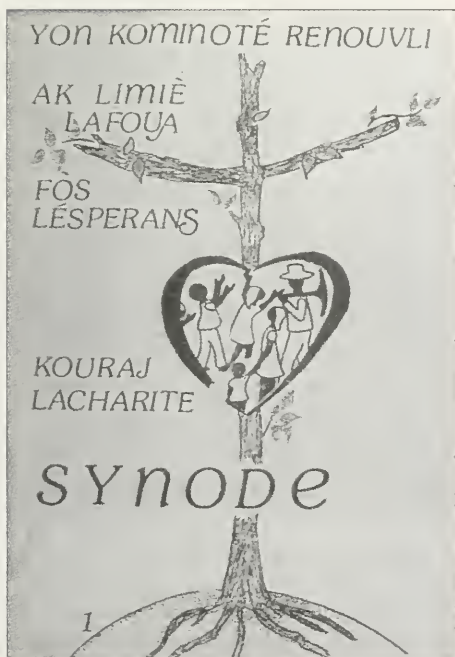
Sœur Paulette quitte Haïti. Qu'en est-il de la pastorale familiale qu'elle a lancée ? L'effort va-t-il se poursuivre ? Voici ce qu'elle déclare à la veille de son départ : *« J'ai la joie de me voir remplacée par un jeune couple haïtien qui travaille à plein temps dans le même sens. Pour aider ce couple, une dizaine de personnes dont un médecin, deux prêtres, une religieuse, trois jeunes et deux autres couples : une belle équipe convaincue, solide et active... »*

---

5. Créole : langue maternelle de tous les haïtiens qui n'a obtenu son statut de langue officielle que par la loi du 18 septembre 1979.



À Milot, Sœur Denise HEBINGER en route pour visiter les malades.  
(Arch. photos Sœurs spiritaines)



La Croix du Synode haïtien :  
La Communauté renouvelée.

« Dans le cadre du Synode,  
les Sœurs vont s'investir  
dans la formation  
et le développemen  
des C.E.B.  
(Communautés  
Ecclésiales  
de Base). »



## À Balan, la vie continue, mouvementée parfois...

Les années 1985-1986 ont été politiquement difficiles et ont abouti le 7 février 1986 au départ du président Duvalier, signe de la chute de la dictature. C'est l'euphorie jusqu'au fond des campagnes. En 1987, à l'occasion de l'élaboration d'une nouvelle Constitution et d'un référendum qui aura lieu en cours d'année, spiritaines et moniteurs participent activement à la formation civique de la population : qu'est-ce qu'une Constitution ? En quoi consiste un référendum ?

Jusqu'en novembre 1990, la période est plutôt calme. Bientôt, la campagne présidentielle bat son plein. Elle aboutit, le 16 décembre, à l'élection du père Aristide qui prête serment le 7 février suivant. Mais les militaires et les « macoutes » sont toujours là. En mai 1991, ils font irruption dans les campagnes pour arrêter les gens, histoire de semer la terreur !

La situation politique se dégrade progressivement. Le 29 septembre 1991, un coup d'État fomenté par l'armée contraint Aristide à l'exil. C'est la consternation dans tout le pays ! Fin octobre, le gouvernement français rappelle ses ressortissants et met deux avions à leur disposition. Les Sœurs ne se laissent pas ébranler : « *Nous décidons de rester, en solidarité avec la population !* »

À Balan, qui compte maintenant quatre spiritaines, Monseigneur a nommé un prêtre résidant à la paroisse. Un commando militaire attaquera plusieurs fois le presbytère : par prudence et jusqu'à Noël, les spiritaines iront alors passer la nuit chez les religieuses salésiennes, à 8 kilomètres de leur communauté. Le 15 mai 1992, meeting à l'école nationale de Balan, en face de l'église. Le presbytère est encerclé. Finalement, c'est la déroute des assaillants grâce à de gros nuages qui déversent sur eux des trombes d'eau.

Le 2 juin 1992, une escouade fait irruption dans la cour des Sœurs : « *Perquisition-arrestation* ». Les militaires fouillent la maison, écrasent la ronéo et les machines à écrire... Dans la maison du Père, c'est un spectacle indescriptible ; en fin de compte, les militaires repartent, emmenant le prêtre, devant la population stupéfaite. L'évêché est prévenu. Venant de l'étranger, Monseigneur arrive le soir à Port-au-Prince. Il pourra intervenir dès le lendemain auprès du ministre des Cultes. Quelques jours après, le Père est expulsé.

L'année 1993 amène un autre genre de préoccupation : trouver un prêtre disponible et qui accepte de venir célébrer à Balan, le dimanche, une ou deux fois par mois, si possible. Compte tenu des pluies torrentielles qui écrasent la ravine et transforment le chemin en rivière, compte tenu aussi des voitures souvent en panne et de la rareté du carburant, ce n'est pas une petite affaire ! Cependant, la vie continue ! Le journal de la communauté précise : 80 enfants à la première communion en juin et 49 jeunes à la confirmation en juillet. En

octobre, la tension monte dans le pays, il est question du retour du Président Aristide mais le complot échoue !

L'année 1994 est éprouvante pour la population à cause de l'embargo, de la montée des prix et de la chute de la gourde <sup>6</sup>. Au mois d'août, le père Jean-Marie Vincent, montfortain, est assassiné, du fait de son engagement auprès des paysans. Le 12 septembre, le bruit court d'un éventuel débarquement des Américains dans le but de faire tomber le gouvernement militaire et de réinstaurer la démocratie avec Aristide. La population est d'abord inquiète à la vue des navires de guerre américains qui ont débarqué à Cap-Haïtien, des chars d'assaut dans la ville, des hélicoptères qui tournent et des patrouilles dans les rues. Mais dès le lendemain, les gens se reprennent et préparent la fête.

Le retour d'Aristide est prévu pour le 15 octobre. Ce jour-là, en effet, son avion arrive sous haute surveillance. À la suite de son discours transmis à la radio, les gens chantent et dansent. En un clin d'œil, la cour du presbytère est envahie et les Sœurs ont droit à une manifestation de joie et de grande satisfaction. Mais à Balan, les choses vont rapidement se gâter. Un conflit local éclate entre l'abbé nommé par Monseigneur comme administrateur de la paroisse et le prêtre exilé par les militaires qui réapparaît avec le retour d'Aristide. Les partisans de ce dernier préparent une manifestation pour refuser le prêtre nommé. Des graffitis contre les Sœurs se lisent sur les murs de l'église...

La situation s'aggrave. Sœur Annick Uzel, supérieure des Antilles, alertée par Mgr Gayot, prévient la Maison-Mère des spiritaines et le 15 novembre, les Sœurs de Balan reçoivent un message de la supérieure générale : « *Les Sœurs doivent quitter Balan et rejoindre l'Évêché de Cap-Haïtien.* » La nouvelle se répand comme un éclair. Dès le lendemain, la cour est envahie de pauvres qui pleurent : « *Nos enfants vont mourir !* »

L'évêque propose un autre poste à l'intérieur du diocèse mais dans l'immédiat les Sœurs préfèrent rentrer en Martinique (l'une d'elles rejoindra la France en janvier). Elles mettent par écrit le récit des derniers événements et réfléchissent, avec Sœur Annick, aux raisons qui pourraient motiver un retour à Balan, maintenant ou un peu plus tard.

### **Les spiritaines en Haïti : le retour**

Les mois passent. La mission d'Haïti reste présente au cœur des Sœurs missionnaires qui ont œuvré là-bas. Faut-il envisager de reprendre une

---

6. Gourde : unité monétaire principale d'Haïti.

activité en Haïti ? Le Chapitre général de 1995 et le Conseil général élargi de 1997 posent la question à l'assemblée réunie. Timidement, un accord est donné. Cependant, la situation qui a provoqué la fermeture de Balan n'étant pas clarifiée, il faut chercher un autre point de chute. On le trouve au diocèse de Jacmel, au sud-ouest de l'île : c'est Montagne-Lavoûte. L'évêque, Mgr Poulard et le curé, le père Simon, nous demandent d'être là début octobre.

La population est composée de paysans durs au travail. Ils désirent des religieuses qui accepteraient de partager leur vie. Sœur Laly Nieto Cabrera et Sœur Agnès Simon-Perret sont pressenties et acceptent avec enthousiasme. En attendant leur venue, Sœur Geneviève Mirland et Sœur Marie-Louise (nous les avons déjà rencontrées) arrivent de Martinique afin de préparer une maison mise provisoirement à la disposition de la nouvelle communauté. Nous sommes en septembre 1998.

À la mi-novembre, l'effectif est au complet. Après avoir pris le temps de visiter les quartiers, Sœur Agnès, pédiatre, et Sœur Marie-Louise commencent un dispensaire car Montagne-Lavoûte n'a aucune structure de santé. Sœur Laly prend contact avec les enfants, les jeunes, les couples. Sœur Geneviève s'engage dans l'alphabétisation.

La première année passe très vite. En octobre 1999, c'est la bénédiction de la nouvelle maison... mais un problème de taille subsiste pour tous : le manque d'eau. Un couple français résidant en Martinique depuis longtemps entreprend une action humanitaire pour obtenir l'eau à Lavoûte en captant une source. Letizia chante et vend cassettes et C.D. Son mari, François, réalise une vidéocassette destinée à alimenter les finances.

Sœur Agnès nous parle de son travail : « Lundi et jeudi, Sœur Malou et moi recevons les malades... Le prix modique de la consultation est accessible à tous. Ceux qui n'ont pas d'argent nous apportent des fruits ou un gallon d'eau de source... Ceux à qui nous avons fait crédit viennent nous régler dès qu'ils le peuvent. L'honnêteté, la dignité, le goût de participer sont les traits marquants des gens... Le mercredi, Sœur Malou reçoit les enfants malnutris. Pendant ce temps, je descends à Dufo à dos de mulet. Une heure trente de chemin superbe et rocailleux. Je reçois les malades dans une chambre-débarras... L'après-midi, chaleur, fatigue et pente raide ralentissent mon retour. »

Et quand on demande à Sœur Agnès ce qui la touche le plus dans la vie des gens, elle répond : « Leur humilité. Le paysan de Lavoûte sait, dans sa chair, que sa vie ne lui appartient pas. Il travaille beaucoup et s'en remet à Dieu... » Et elle ajoute : « Notre présence sécurise les gens. Ils constatent que nous ne sommes pas venues avec des projets préfabriqués. Ils apprécient

de nous voir respecter leur façon de vivre et tenir compte de leur avis. Eux aussi ont leurs projets et aiment venir nous les partager... »

Question enseignement, formation : Sœur Iolanda, nouvellement arrivée, a lancé un cours de couture depuis longtemps demandé par les jeunes filles. Commencé dans l'enthousiasme, le cours s'est heurté aux difficultés liées au manque de bases scolaires. Apprendre à se servir d'un centimètre a exigé beaucoup d'efforts !

L'ouverture récente d'un lycée — qui correspond à un collège chez nous — répond à un double objectif : d'abord, donner aux enfants la possibilité de poursuivre leur scolarité au-delà du certificat d'études dans des conditions acceptables, ensuite permettre à Lavoûte de bénéficier de sa jeunesse qui, jusque-là, devait s'éloigner pour continuer à étudier. Ouvert avec l'approbation de l'État, le lycée accueille 40 jeunes de moins de 18 ans... Sœur Laly accompagne ce projet depuis le début : elle est tour à tour directrice (en collégialité avec un Pasteur), professeur d'espagnol, de géographie, voire de français. Cela signifie beaucoup de présence, mais aussi la joie de connaître bien des jeunes et leur famille.

Sœur Lucilina débute une formation de maîtres en préscolaire, sous la forme de sessions de deux jours et d'une supervision. Elle leur fait découvrir la beauté du travail qui leur est demandé. Là encore, cette innovation répond à un immense besoin.

Et nous voici en 2004. De nouveau, Haïti vient de connaître des jours sombres. Dans la région de Jacmel, au sud de l'île, assez loin de la capitale, les récents événements politiques se sont répercutés moins violemment qu'au nord. La population se sent plus sécurisée. Néanmoins, elle vit douloureusement les perturbations actuelles et les conséquences d'une lamentable économie. En solidarité avec les Haïtiens, les spiritaines s'efforcent d'apporter leur part à la reconstruction du pays. Leur présence agissante voudrait être pour tous un motif d'espérance.

## Martyrologe

### 35 missionnaires catholiques tués en 2003

L'agence FIDES de la congrégation pour l'évangélisation des peuples a publié les noms de ceux qui ont été tués en annonçant l'évangile pendant l'année 2003.

Le 24 mars, anniversaire de l'assassinat de Mgr Oscar Romero, archevêque de San Salvador, a été la douzième journée de prière et de jeûne à la mémoire des missionnaires martyrs.

Lors de cette commémoration les spiritains se sont tout particulièrement souvenus des deux derniers martyrs spiritains : le P. Jean Guth tué au Congo-Brazzaville, en août 2002, et le P. Felim McAllister, Irlandais tué à Kenema (Sierra Leone), le 12 mars 1994.

Le nombre de missionnaires tués depuis 1994 est de : 26 en 1994, 33 en 1995, 48 en 1996, 29 en 1997, 40 en 1998, 32 en 1999, 31 en 2000, 33 en 2001, 25 en 2002, 35 en 2003.

En 2003, c'est en Afrique qu'on a le plus dénombré de victimes, spécialement au Soudan et en Ouganda, où les rebelles continuent de combattre le gouvernement en place, et au Congo Kinshasa. À noter, au Burundi, le meurtre du nonce apostolique, Mgr Michel Courtney.

Ceux qui ont perdu la vie en 2003 sont : 1 archevêque, 20 prêtres, 5 religieux, 3 séminaristes, 1 catéchiste, 5 laïcs. Ils étaient originaires : 15 d'Afrique (7 du Congo-Kinshasa, 5 Ougandais, 1 Kényan, 1 Soudanais, 1 Nigerian), 10 d'Amérique (6 de Colombie, 2 d'El Salvador, 1 du Venezuela, 1 du Guatemala), 8 d'Europe (3 Italiens, 2 Irlandais, 1 Espagnol, 1 Allemand, 1 Polonais), 2 d'Asie (1 Pakistanais, 1 Indien).